



HAL
open science

Licence STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence STAPS - Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). 2010, Université Jean Monnet Saint-Étienne - UJM. hceres-02035743

HAL Id: hceres-02035743

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035743>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes

Licences– Vague A

ACADÉMIE : LYON

Établissement : Université de Saint-Etienne - Jean Monnet

Demande n° S3110053911

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Présentation de la mention

La licence mention Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) de l'Université Jean Monnet de Saint Etienne a pour objectif de développer les connaissances et les compétences nécessaires pour exercer les métiers de l'activité physique et du sport dans les domaines de l'Education (spécialité Education et motricité, EM), de l'Entraînement (spécialité Entraînement sportif, ES) et de la Santé (spécialité Activité physique adaptée et santé, APAS).

Avis condensé

● Avis global :

La mention est structurée de manière à spécialiser progressivement les connaissances et les compétences spécifiques. Les spécialités sont effectives à partir du semestre 5, bien que 50 % et 33 % des enseignements soient encore communs aux trois spécialités pour les semestres 5 et 6 respectivement. Le pilotage de la formation est assuré par une composition et une structuration pertinente de l'équipe pédagogique, qui affiche une volonté d'utiliser les évaluations de la formation et des enseignements pour réguler pédagogiquement le cursus.

Le projet pédagogique est très ciblé sur la discipline STAPS dès la 1^{ère} année avec des passerelles entre spécialités au sein de la mention. L'équilibre semestriel, la distribution des enseignements académiques et professionnels, la présence importante des stages sur les trois ans sont bien structurés eu égard aux objectifs visés.

Il existe un dispositif d'aide à la réussite pour les étudiants, qui demande à être mieux structuré et évalué, afin de rendre plus efficaces les éléments qui le composent.

● Points forts :

- La structuration du pilotage de la mention est pertinente.
- La connaissance de la population est effective et représente une réelle aide au pilotage de la formation.
- L'ancrage dans l'environnement social et territorial est patent, ce qui confère une bonne lisibilité à la licence.
- La formation propose un parcours de préparation aux métiers de l'enseignement.
- L'annexe descriptive du diplôme est complète et bien explicite.

● Points faibles :

- Absence d'ouverture vers d'autres formations : pas de passerelle hors STAPS, pas de gestion d'un dispositif de réorientation.
- L'articulation des procédures d'accompagnement des étudiants n'est pas opérationnelle.



- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait fortement souhaitable de mettre en place un dispositif de partenariats interdisciplinaires qui pourrait, à l'aune du master, favoriser l'émergence de passerelles avec les formations en Santé, voire des relations avec les Sciences de l'éducation.

L'articulation des procédures d'accompagnement et de suivi pour la réussite des étudiants devrait être améliorée. Chaque élément du dispositif apparaît indépendant des autres. Une meilleure analyse des indicateurs de l'auto-évaluation devrait faciliter cette structuration.

Le suivi et le devenir des étudiants pourraient être améliorés par la mise en place de dispositifs internes au département. Les informations concernant l'orientation post-licence sont fournies, mais les données relatives à la réussite des étudiants dans l'orientation choisie ne sont pas identifiées. L'insertion professionnelle demande à être mieux identifiée. L'adéquation des différentes régulations pédagogiques permet d'estimer la réussite des étudiants dans le dispositif licence (taux de réussite). Il serait hautement souhaitable de pouvoir évaluer l'impact de ces adaptations sur l'insertion professionnelle des étudiants.

Avis détaillé

- 1 ● Pilotage de la licence :

L'équipe pédagogique est structurée pour répondre au suivi et à la réussite des étudiants. Il existe une volonté affirmée par le dispositif d'évaluation et de son analyse, d'utiliser les données de l'évaluation des enseignements pour le pilotage pédagogique du diplôme (réunion, ajustements pédagogiques...), même si le contenu et la fréquence des régulations ne sont pas précisés. La valorisation de la formation demanderait à être plus organisée et structurée : cibles visées, moyens diversifiés de communication...

- 2 ● Projet pédagogique :

L'annexe descriptive au diplôme est complète et permet de bien cerner les connaissances et les compétences acquises. Les statuts professionnels sont précisés. Le projet pédagogique en lui-même répond aux objectifs d'une formation de niveau II et permet une spécialisation progressive. Cependant, des unités d'enseignement (UE) d'ouverture seraient peut-être à envisager afin de permettre des réorientations, voire des passerelles vers d'autres formations. L'équipe d'enseignants professionnels mériterait d'être plus équilibrée entre les différents domaines. Les compétences transversales sont présentes dans différentes UE au cours de la formation, mais gagneraient à être intégrées, pour certaines d'entre elles comme l'anglais, dans des UE obligatoires. L'enseignement de langue pourrait faire l'objet d'une certification.

- 3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

Le dispositif d'aide à la réussite est présent à différents niveaux : journées d'accueil, enseignants référents, tutorat... L'articulation de ces éléments devrait davantage être connectée avec le projet de formation universitaire et professionnel de l'étudiant. Une partie du dispositif est géré par le SCUIO (*e.g.*, orientation active), ce qui engendre une moindre lisibilité de la fonctionnalité des structures. La coordination des différentes actions mériterait d'être renforcée.



4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Un des points forts des spécialités est concrétisé par la présence importante de stages de mise en situation, de l'observation à l'intervention. L'ouverture à de nouveaux champs professionnels pourrait être envisagée à terme. Le suivi des étudiants diplômés s'arrête à l'année post-licence. Un dispositif, en collaboration avec le SCUIO de suivi du devenir, mais aussi de la réussite des étudiants qui poursuivent leur formation universitaire pourrait être envisagé. La poursuite d'études vers les masters pourrait s'étendre à des masters d'autres secteurs géographiques et à d'autres champs disciplinaires.